

## Bac Pro agricole Forêt

### Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de réaliser des opérations d'entretien du patrimoine forestier ou des travaux d'abattage et de façonnage. Vous pourrez participer à la gestion d'un chantier : devis, préparation et organisation des travaux dans le respect des règles et des techniques de sécurité.

### Entreprises d'accueil

- Entrepreneurs travaux forestiers / Exploitants forestiers.
- Service travaux de l'ATRA.
- Service technique d'une collectivité territoriale.

### Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : après une classe de 3<sup>e</sup> et des résultats convenables et réguliers tout au long de l'année. Si niveau 5 (CAP, BEP), possibilité d'intégrer la classe de 1<sup>re</sup>.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

### Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

### Formation par apprentissage

| Code diplôme | Code RNCP |
|--------------|-----------|
| 40321303     | 13872     |

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 4 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac.

### Durée de la formation

2 065 heures  
(sur 3 ans : 2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup>, Term.).  
1 365 heures  
(sur 2 ans : 1<sup>re</sup>, Term.).  
Démarrage en septembre pour 2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup>, août pour Term.

### Durée du contrat

3 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

En moyenne : 2 à 3 semaines en UFA, 2 semaines en entreprise,  
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

### Coordonnées de l'UFA



### ISETA ALTERNANCE

3260 Route d'Albertville  
74320 SEVRIER  
04 50 46 26 61  
contact@iseta-eca.cneap.fr  
www.iseta.fr

## Architecture et contenu de la formation

### Blocs de compétences

**BC01 - Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles**

**BC02 - Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle**

**BC03 - Développer sa motricité**

**BC04 - Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques**

**BC05 - Justifier des choix techniques de travaux forestiers**

**BC06 - Situer l'organisation dans son environnement socio-économique, communiquer en situation professionnelle et analyser les conditions de mise en œuvre d'un chantier forestier**

**BC07 - Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements**

**BC08 - Réaliser les travaux d'exploitation forestière manuels et mécanisés**

**BC09 - Organiser le travail d'une équipe en sécurité sur un chantier forestier, dans le cadre social et réglementaire**

**BC10 - Entretenir les équipements forestiers**

**BC11 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers**

### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

| Épreuves  | Coefficient          | Type                          | Forme  |
|---|----------------------|-------------------------------|--|
| <b>E1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste, et compréhension du monde</b><br>• Français<br>• Histoire Géographie<br>• Documentation ESC | 2<br>1<br>1          | CCF<br>Ponctuel<br>Ponctuel   | Ecrit<br>Ecrit<br>Ecrit et Oral                                      |
| <b>E2 : Langue et culture étrangères (Anglais)</b>  | 1                    | CCF                           | Oral et Ecrit  |
| <b>E3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des APSAES (EPS)</b>  | 1                    | CCF                           | Pratique   |
| <b>E4 : Culture scientifique et technologique</b><br>• Mathématiques<br>• Informatique<br>• Physique-Chimie<br>• Biologie - Ecologie                              | 1,5<br>0,5<br>1<br>1 | Ponctuel<br>CCF<br>CCF<br>CCF | Ecrit<br>Ecrit et Pratique<br>Ecrit et Pratique<br>Ecrit et Pratique |
| <b>E5 : Choix techniques</b>  | 2                    | Ponctuel                      | Ecrit  |
| <b>E6 : Expérience en milieu professionnel</b>  | 3                    | Ponctuel                      | Oral sur Ecrit   |
| <b>E7 : Pratiques professionnelles</b>  | 5                    | CCF                           | Oral et Pratique   |

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

### Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

## Références : Taux moyens du CFA régional

|   | 2022-23         | 2021-22         | 2020-21     | 2019-20     |
|---|-----------------|-----------------|-------------|-------------|
| <b>Taux de réussite du Bac ProA Forêt dans l'UFA</b>  | -               | 100%            | -           | -           |
| <b>Taux de réussite globaux</b><br><i>Effectif présenté</i>   | -               | 87%<br>2200     | 90%<br>1303 | 90%<br>1053 |
| <b>Insertion professionnelle</b><br>(Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)   | -               | en cours        | 44%         | 44%         |
| <b>Taux de poursuite d'étude</b>  | -               | en cours        | 50%         | 44%         |
| <b>Satisfaction globale Apprentis entrants</b><br>(Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i> | 89%<br>600/2531 | 90%<br>365/2485 | 92%<br>-    | 94%<br>-    |
| <b>Satisfaction globale Apprentis sortants</b><br>(Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>   | -               | 68%<br>354/2400 | 83%<br>-    | 86%<br>-    |
| <b>Taux d'abandon globaux</b>   | -               | 14%             | 11%         | -           |

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

- BTSa Gestion Forestière
- Contrat de Spécialisation « taille et soin des arbres ».
- BTSa Produits d'Origine Forestière
- Contrat de Spécialisation « conduite d'engins forestiers ».

### Débouchés professionnels :

Le diplômé peut exercer son activité d'ouvrier forestier ou de chef d'équipe dans une entreprise de travaux forestiers, une scierie, une coopérative, ou pour le compte d'un expert ou d'un propriétaire forestier privé ou public.

## Modalités financières

### Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 8 560 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

| Année d'exécution du contrat | Apprenti de moins de 18 ans | Apprenti de 18 à 20 ans | Apprenti de 21 à 25 ans | Apprenti de 26 ans et plus |
|------------------------------|-----------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------------|
| 1 <sup>re</sup> année        | 27%                         | 43%                     | 53%*                    | 100 %*                     |
| 2 <sup>e</sup> année         | 39%                         | 51%                     | 61 %*                   | 100 %*                     |
| 3 <sup>e</sup> année         | 55%                         | 67%                     | 78 %*                   | 100 %*                     |

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
  - Vous intégrez une classe en 1<sup>ère</sup> Bac Pro en apprentissage, après une 2<sup>nde</sup> professionnelle ou générale sous statut scolaire, ou un CAP sous statut scolaire, en lien avec ce métier : la rémunération sera équivalente à une 2<sup>e</sup> année d'exécution de contrat.
  - Vous intégrez la Terminale Bac Pro en apprentissage après avoir suivi ce diplôme sous statut scolaire jusqu'en 1<sup>ère</sup> année de Bac Pro : la rémunération sera celle d'une 3<sup>e</sup> année d'exécution du contrat.
  - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
    - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
    - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
    - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.**

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement\* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

## Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité : SIBRA.
- Transports scolaires : LHISA Ligne 51 et 52.
- Gare TGV Ter à proximité : Gare Annecy.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

- Permis de tronçonneuse intégré la formation
- Un réseau d'anciens élèves « Depuis1953.fr »

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

### • Hébergement

- Internat sur place
- Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA
- Liste de logements chez l'habitant transmis par l'UFA

## Matériel / Équipement

- Une salle équipée en vidéo projecteur, salle informatique...
- Plateau technique : Conduite d'engins forestiers sur terrain sécurisé.

## Coordonnées de l'UFA



### ISETA ALTERNANCE

3260 Route d'Albertville  
74320 SEVRIER  
04 50 46 26 61  
contact@iseta-eca.cneap.fr  
www.iseta.fr

## Référente handicap

Emilie FAVIER DUCLOS  
emilie.favier-duclos@iseta-eca.cneap.fr

## CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026